

INFORMATION MEDICALE CONCERNANT LES GREFFES OSSEUSES D'APPOSITION

MAXILLAIRES

La pose d'implants est dans votre cas subordonnée à la réalisation d'une greffe osseuse préalable. Certaines

situations anatomiques ne sont pas favorables à la pose d'implants dentaires : manque d'os en hauteur et/ou

en épaisseur. Sans correction, les implants sont contre-indiqués.

Le but des greffes osseuses pré- implantaires est de redonner une morphologie osseuse permettant de placer

des implants dans le cadre du projet prothétique préalablement défini.

Le greffon est prélevé à l'intérieur de la bouche, soit au menton, soit dans la zone de la dent de sagesse

inférieure (ramus). Le greffon est mis en place au niveau de la perte osseuse et fixé par des vis en titane. Les

implants seront placés en moyenne 4 à 6 mois après afin de supporter une restauration prothétique fixe.

L'intervention s'effectue sous anesthésie locale et sous traitement antibiotique et anti inflammatoire.

Les suites opératoires normales peuvent être : l'oedème (gonflement des joues, du menton, des paupières

inférieures...), la douleur, la limitation de l'ouverture de la bouche, ainsi qu'un petit saignement de quelques

heures.

Tout acte chirurgical, même bien mené, comporte des risques de complications immédiates ou tardives, qui

doivent cependant être relativisés au regard des bénéfices attendus :

- Hématome et saignement persistant,

- Cellulite : inflammation ou infection des tissus mous de la face ou de la bouche,

- Ostéite : infection osseuse du site donneur et/ou receveur,

- Perte ou diminution de la sensibilité de la lèvre ou de la langue, le plus souvent transitoire (quelques

semaines à quelques mois), et exceptionnellement définitive,

- Altération de la sensibilité des dents proches du prélèvement osseux, « rigidité » transitoire des

muscles du menton

- Exposition du greffon, nécrose, perte du greffon.

Dans l'hypothèse où ces implants peuvent être posés, vous devez être informé des points suivants :

1) il existe d'autres alternatives à cette solution chirurgicale et prothétique (appareils amovibles par exemple);

2) cette technique présente un excellent pronostic mais l'état de santé influant sur les résultats, un pronostic à

long terme est difficile (la littérature démontre 95% de succès en moyenne).

Les greffes osseuses pré-implantaires sont des actes qui ne sont pas inscrits à la nomenclature de la sécurité

sociale.

Dans le cadre de la consultation, il vous a été exposé, pour votre cas précis, les risques et les effets secondaires

de cet acte.



Consentement éclairé

1. Je confirme que le Docteur Marc BARANES m'a exposé les bénéfices et les risques inhérents à
l'intervention chirurgicale envisagée.
Nature de l'intervention : Greffe osseuse d'apposition secteur avec prélèvement
2. Je reconnais avoir eu la liberté de poser toutes les questions relatives à cette intervention. J'ai pris
connaissance de la note d'information concernant l'intervention chirurgicale prévue (au verso).
3. J'ai été informé des bénéfices attendus de cette intervention, de son pronostic et des alternatives
thérapeutiques.
4. J'ai pris note des risques possibles liés à cette intervention, en sachant qu'il existe des complications
exceptionnelles, voire imprévues.
5. J'ai reçu des explications claires me permettant de guider mon choix.
6. Je reconnais qu'un délai de réflexion suffisant m'a été accordé entre la consultation et l'intervention.
7. Je m'engage à respecter toutes les consignes pré et post-opératoires qui m'ont été préconisées.
Information reçue et bien comprise
Signature du patient ou du représentant légal :
,
Nom, Prénom :
Le/ à

Document à signer et à remettre au plus tard le jour de l'intervention